



Taxe d'Apprentissage salaires 2013

Bulletin simplifié de versement

département 57, 67 et 68

Remplissez ce bordereau lisiblement et envoyez-le au Forco avant le 01/03/2014. Reportez-vous à la brochure jointe pour vous aider. Nous traiterons les données et établirons pour les entreprises nous versant la totalité de leur taxe l'ensemble des formalités administratives (calcul, répartition, virement au Trésor Public et édition du reçu libératoire).

N° dossier FCD

VOTRE ENTREPRISE			
Raison sociale			
Adresse du siège			
CP	Ville	Tél.	Fax
Personne à contacter		E-mail	
Code NAF (obligatoire) ▶	CCN (obligatoire) ▶	N° SIRET (obligatoire) ▶	
Effectif annuel moyen 2013 ▶	dont ▶	apprentis* (obligatoire)	

*ATTENTION : Il est indispensable de nous indiquer le nombre d'apprentis encore présents au 31/12/2013. En effet, les dispositions légales imposent aux entreprises de réserver une partie de leur quota d'apprentissage aux CFA qui les accueillent. Merci de nous joindre **impérativement** les copies des contrats d'apprentissage (voir au dos).

CALCUL DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

OU

VERSEMENT PARTIEL	
Utilisez cette partie si vous avez déjà versé une part de votre taxe à un autre organisme collecteur agréé (OCTA) que la FCD.	
Indiquez le montant que vous versez à la FCD dans chaque catégorie et le total. Inscrivez toutes les sommes en euros, pas de centimes.	
Quota Apprentissage	FNDMA ▶ €
	Solde Quota Apprentissage ▶ €
	Catégorie A ▶ €
	Catégorie B ▶ €
	Catégorie C ▶ €
	TOTAL ▶ €

Nous vous retournerons un reçu libératoire en double exemplaire.

VERSEMENT TOTAL	
Inscrivez toutes les sommes en euros, pas de centimes.	
Salaires bruts 2013 (base Sécurité Sociale, voir DADS 2013) ▶	€ A
Taxe brute soit A x 0,50 % (0,26 % pour les départements 57, 67 et 68) ▶	€ B
Frais de stage déductibles par élève et par jour :	
Sur catégorie A : 19 € (CAP, BEP, BAC, MC)	
Sur catégorie B : 31 € (BAC+2 à BAC+4)	
Sur catégorie C : 40 € (BAC+5 et plus)	
Total (maxi. 4 % Taxe Brute) ▶	€ C
Contribution au Développement de l'Apprentissage soit A x 0,18 % ▶	€ D
Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage, <u>uniquement pour les entreprises de 250 salariés et plus.</u> Taux défini en fonction du seuil alternance atteint (nous contacter). ▶	€ E
TAXE À VERSER, soit B - C + D + E = F ▶	€ F

Nous vous retournerons un reçu libératoire en double exemplaire.

RÈGLEMENT

Adressez avant le 01/03/2014, votre bulletin accompagné de :

- votre chèque libellé à l'ordre de FCD TAXE D'APPRENTISSAGE
 - votre virement : IBAN : FR76 3000 4028 3700 0105 9588 894 - BIC : BNPAFRPPAA
référence à faire figurer impérativement : **siret et raison sociale de votre entreprise**
- et des copies des contrats d'apprentissage et conventions de stage à :**
FORCO/FCD Service Taxe d'apprentissage - 251, boulevard Pereire 75852 PARIS Cedex 17
Tél. : 01 55 37 89 04 - fcd_conventionformation@forco.org

